



La lettre du Maire aux parents d'élèves

« **COMME VOUS, J'ÉTAIS OPPOSÉ À LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES, MAIS J'APPLIQUE LA LOI DU GOUVERNEMENT SOCIALISTE** »

Edito



**JEAN-PIERRE
BECHTER**
Votre Maire

La réforme des rythmes scolaires mise en place par l'actuel gouvernement conduira la ville de Corbeil-Essonnes à appliquer à la prochaine rentrée scolaire une nouvelle organisation des temps scolaires et périscolaires dans toutes ses écoles. Au cours de l'année 2013, une importante concertation a été menée impli-

quant l'ensemble des acteurs locaux concernés : parents d'élèves, enseignants, directeurs d'école, agents municipaux des écoles et accueils de loisirs ainsi que les partenaires associatifs. Vous avez été nombreux à participer à cette grande consultation qui a permis de recueillir, les attentes mais également les préoccupations de chacun. En particulier le fait que les enfants doivent quitter l'école à 16 heures s'ils ne restent pas à l'étude ou à l'accueil de loisirs. Cela impose une réorganisation du temps de travail des parents.

Lors du premier semestre de l'année 2014, une nouvelle réflexion a été menée afin de mettre en place une organisation de la semaine scolaire

conforme à la loi et tenant compte des capacités financières de la ville, de l'intérêt des familles et de vos enfants.

De nouveaux horaires seront donc mis en place dès la rentrée 2014-2015 que je vous invite à découvrir en page 2 de cette lettre. Ces horaires sont rigoureusement conformes à ceux qui nous ont été fixés par le rectorat et l'inspection académique.

L'engagement municipal en matière d'éducation reste fort. Depuis plusieurs années, vos enfants bénéficient déjà d'actions éducatives dans chaque école, financées par la municipalité et cela, sur le temps scolaire. A travers la coéducation, l'action éducative, les activités culturelles et artistiques, la ville de Corbeil-Essonnes participe quotidiennement à l'épanouissement de vos enfants grâce à 200 activités proposées chaque année.

Le grand plan de rénovation des écoles se poursuit également avec près de 70 millions d'euros engagés dans les

« Je suis un Maire Républicain. J'applique toutes les lois de la République. Il s'agit d'une réforme rejetée par un grand nombre de Français (parents d'élèves, enseignants, élus, ...). Mais le gouvernement nous l'impose. »

réhabilitations et reconstructions.

En tant que Maire républicain, je me dois de mettre en œuvre cette réforme et j'ai choisi cette nouvelle organisation car elle permettra de perpétuer les actions menées par la ville sans recours à l'impôt ou à l'augmentation de la participation des familles de Corbeil-Essonnes.

VOICI LA NOUVELLE ORGANISATION POUR LA RENTRÉE 2014/2015

Le mardi 2 septembre, la rentrée scolaire sera marquée par la mise en place de nouveaux horaires pour le temps scolaire. Vos enfants auront désormais école le mercredi matin soit un total de 4,5 jours par semaine. La municipalité a choisi de maintenir un accueil hors temps scolaire large pour s'adapter aux besoins de tous et veiller à modifier au minimum votre organisation familiale.

LE TEMPS SCOLAIRE

LUNDI :

8h30-11h30 et 13h45-16h

JEUDI :

8h30-11h30 et 13h45-16h

MERCREDI :

8h30-11h30

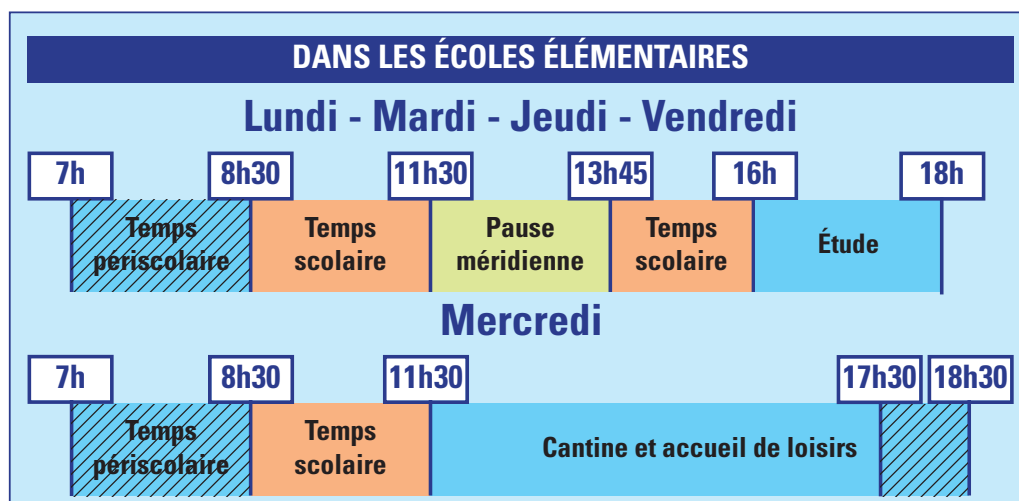
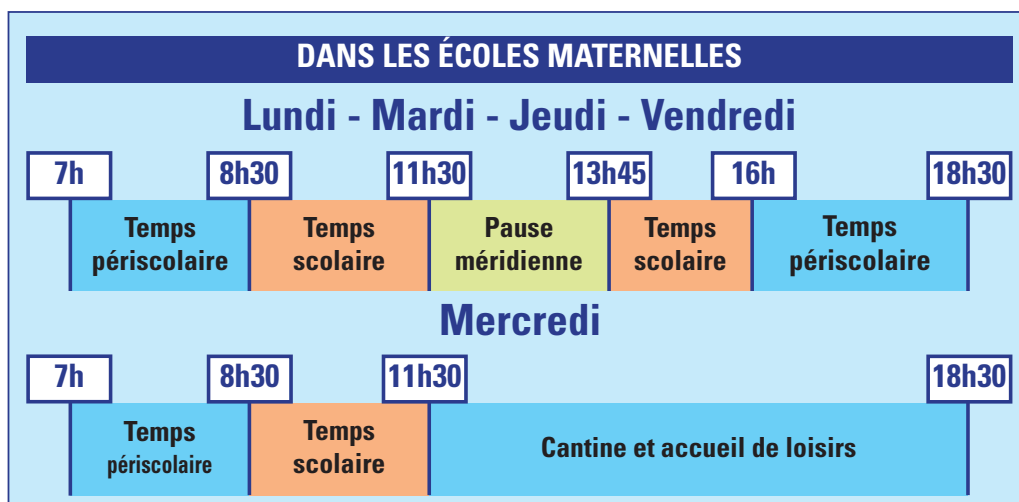
MARDI :

8h30-11h30 et 13h45-16h

VENDREDI :

8h30-11h30 et 13h45-16h

LE DÉTAIL DE LA SEMAINE DE VOS ENFANTS



 Selon les modalités actuelles de demande de dérogation.

LE MERCREDI :

Vous avez la possibilité de récupérer votre enfant à 11h30 après la classe ou de l'inscrire à l'accueil de loisirs comprenant le repas de midi.

LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS :

- Vos enfants auront école le mercredi matin conformément à la loi.
- Chacune des écoles conserve l'heure d'arrivée du matin (8h30).
- Les conditions d'accès à l'accueil périscolaire restent inchangées.
- Le temps de classe reste identique chaque matin (8h30-11h30) et diminué de 45 minutes l'après-midi (13h45-16h).
- Les élèves finissent la journée d'école 1/2h plus tôt.
- La pause méridienne, correspondant au temps de cantine, est allongée d'1/4 d'heure (11h30- 13h45)
- Pour les élémentaires, l'étude surveillée est maintenue immédiatement après la journée de classe, de 16h à 18h. Pour les élèves inscrits, le goûter est gratuit à 16h et il n'y aura pas d'augmentation du coût de l'étude.
- Pour les maternelles, l'accueil périscolaire du soir se terminera à 18h30.

LA JOURNÉE DU MERCREDI

- L'école se déroulera de 8h30 à 11h30.
- La sortie de l'école s'effectuera à 11h30.
- Vous pourrez venir chercher votre enfant à cette heure ou le confier à l'équipe d'animation pour le reste de la journée dans le cadre de l'accueil de loisirs.
- Seuls les enfants inscrits à l'accueil de loisirs bénéficieront de la restauration scolaire.

SI VOUS SOUHAITEZ INSCRIRE VOTRE ENFANT À L'ACCUEIL DE LOISIRS

- Vous devez vous rendre au centre administratif Darblay ou en mairie de quartier pour constituer un dossier administratif d'inscription.
- Vous devrez en informer l'instituteur dès 8h30 ou l'animateur si votre enfant bénéficie de l'accueil périscolaire de 7h à 8h30.
- Votre enfant sera pris en charge par l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs à 11h30
- Les enfants seront acheminés à pied ou en bus dans leur accueil de loisirs d'affectation où ils déjeuneront et passeront l'après-midi.
- Un tarif à la demi-journée et selon votre quotient familial vous sera facturé.
- Pour les maternelles, l'accueil de loisirs se terminera à 18h30.
- Pour les élémentaires, après 17h30, votre enfant pourra être accueilli selon les modalités actuelles de demande de dérogation, jusqu'à 18h30.
- Pour les enfants de l'école Sainte-Marie, chaque mercredi, les parents devront informer le service restauration entre 8h30 et 9h au 01 60 89 72 06 ou 01 60 89 75 18 ou à l'adresse mail : restauration@mairie-corbeil-essonne.fr

AFFECTATION DES ACCUEILS DE LOISIRS PAR ECOLE LES MERCREDIS A 11H30 ET MODES DE TRANSPORTS

■ Montagne des Glaises :

- **Bus** : maternelles Charles Baudelaire – Arthur Rimbaud – Jean Macé
- **À pied** : maternelle Montagne des Glaises
- L'enfant doit être déposé à 11h30 : maternelle Sainte-Marie

■ Jean Macé élémentaire :

- **À pied** : élémentaire Jean Macé
- **Bus** : élémentaires Pablo Picasso – Jacques Prévert – les 4 vents
- L'enfant doit être déposé à 11h30 : élémentaire Sainte-Marie

■ La Source :

- **À pied** : maternelles Paul Langevin – la Source

■ Paul Langevin élémentaire :

- **À pied** : élémentaires Paul Langevin – Paul Eluard
- **Bus** : élémentaires Joliot Curie – Pressoir Prompt – Théodore Steeg

■ Théodore Steeg :

- **À pied** : maternelle Théodore Steeg
- **Bus** : maternelles Pauline Kergomard – Joliot Curie

■ Henri Wallon :

- **Bus** : maternelles La Papeterie – La Nacelle
- **À pied** : maternelle Henri Wallon

■ Le Petit Louis élémentaire :

- **Bus** : élémentaires Papeterie – Nacelle – Paul Bert – Jules Ferry
- **À pied** : élémentaires Galignani – Jacques Bourgoïn

■ Indienne :

- **À pied** : maternelle l'Indienne
- **Bus** : maternelle Léon Cassé

■ Paradis maternel :

- **Bus** : maternelle Pasteur
- **À pied** : maternelle Paradis

■ Paradis élémentaire :

- **À pied** : élémentaire Paradis

CORBEIL-ESSONNES S'OCCUPE DE VOS ENFANTS MIEUX QU'AUCUNE AUTRE COMMUNE !

■ **La réforme ne coûtera rien de plus aux familles et se fera sans augmentation d'impôts communaux.**

■ **Le coût des études pour les familles demeure inchangé depuis 2009 comme pour toutes les prestations scolaires.**

■ **Nous sommes la seule grande ville à accueillir dans les cantines, tous les enfants qui le désirent, sans condition, avec des prix inchangés depuis 2009.**

■ **Nous sommes les seuls à verser 200 euros à chaque classe dans le cadre de la caisse des écoles** pour accompagner les projets pédagogiques.

■ **Nous accompagnons chaque école pour les fournitures scolaires, le transport des enfants en bus, les spectacles de Noël, le matériel pour les fêtes d'écoles, les photocopies, l'achat de mobilier, ... soit au total 14 millions d'euros au profit des écoles chaque année.**

■ **Nous aurons refait ou construit 15 écoles nouvelles en 6 ans pour 70 millions d'euros.**

■ **Nous assurons la sécurité de vos enfants** en déployant la vidéoprotection aux abords de toutes nos écoles et les dispositifs de signalisation. Nous mettons à disposition des agents de sécurité pour assurer la traversée des enfants.

■ **Nous faisons bénéficier 4500 enfants chaque année de la coéducation sportive** en partenariat avec les associations de la ville.

■ **Nous consacrons 400 emplois municipaux au domaine de l'éducation**

■ **Nous proposons déjà à vos enfants** pendant ou hors temps scolaire, **près de 200 activités** qu'elles soient sportives, culturelles ou pédagogiques à travers différents programmes : réussite éducative, contrat local d'accompagnement, école ouverte, Agir pour l'école, projets éducatifs, book des activités, ...



**Pour toute question relative à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires :
01 60 89 75 33 ou concertationscolaire@mairie-corbeil-essonnes.fr**